

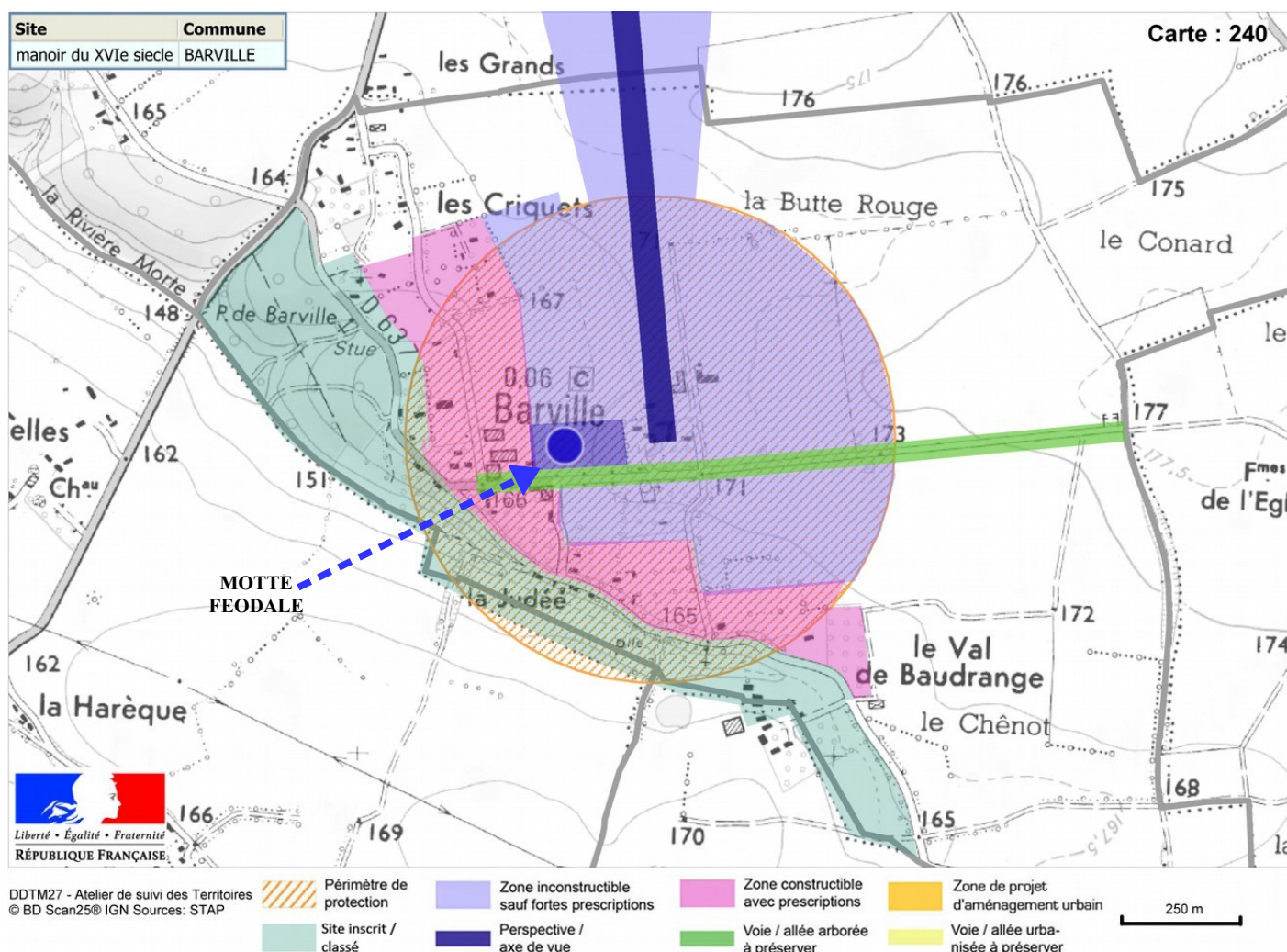
## Barville en Lieuvin > Manoir

L'allée de sapins est site classé depuis le 28 décembre 1938 et « le village » est site inscrit depuis le 1<sup>er</sup> février 1977

Le manoir de Barville en Lieuvin a été inscrit en tant que monument historique le 9 septembre 1933.

La construction du manoir est datée du XVI<sup>e</sup> siècle. L'édifice présente un corps de logis rectangulaire avec une partie bâtie en retour. Les magnifiques façades sont composées de pans de bois (colombage) avec un remplissage de tuileaux calepinés en chevrons, ou un habillage d'ardoises. Ce recours au tuileau, caractéristique des pays voisins d'Auge et d'Ouche, est quelquefois observé dans le Lieuvin. Les hautes toitures en tuiles avec lucarnes sont ornées de souches en briques et d'épis de faitage colorés. Le manoir est entouré d'un parc clos par des alignements d'arbres. Cet écrin de verdure est complété par de petits pavillons annexes (à colombage) et par un étang. L'édifice a survécu à la Seconde Guerre Mondiale, malgré le voisinage d'un aérodrome allemand durant le conflit. Le domaine, actuellement propriété privée, est entretenu et mis en valeur.

Le domaine, abrité par les arbres, possède un cône de vue vers la plaine au nord. Le paysage très préservé de champs, de prairies et de vergers participe au cadre champêtre du lieu. Ce patrimoine paysager autour du domaine est donc à préserver.



Périmètre de 500m avec ZFSP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).





Le manoir (vue éloignée)



Le manoir (vue rapprochée)



Les matériaux en façade (détail)



La façade arrière (habillage d'ardoises)



Le parc



L'étang

Pour la zone

en rose foncé dans le périmètre de 500m

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les projets éoliens ne doivent pas se trouver dans l'axe majeur du château à moins de nuire irrémédiablement à son caractère.

Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallélépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun vieilli à rouge vieilli à 20u/m<sup>2</sup>. Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1+C). Les constructions en brique et colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en brique ou en colombage. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm. La bichromie architecturale des façades devra être recherchée.

Pour la zone en bleu clair

Pour le reste du périmètre de 500m

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces derniers années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), Rez-de-chaussée + Combles, pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m<sup>2</sup>, avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). \*Voir autres fiches.



Le paysage alentours



Une ferme et son verger



Un vestige de l'aérodrome allemand



L'église de Barville en Lieuvain



La mairie de Barville en Lieuvain



Un exemple d'architecture rurale